

Annexe - Exemples d'opportunités pour le leadership canadien d'appliquer les éléments fondamentaux de l'énoncé de vision

Le Canada **peut exploiter un avantage comparatif** en prenant les mesures suivantes :

- Le Canada devrait adopter des approches régionales globales avec les pays partenaires des Amériques, de l'Atlantique Nord et de l'Asie-Pacifique en s'appuyant sur sa géographie trilatérale et hémisphérique, le tout en renforçant ses engagements stratégiques en Afrique.
- Le Canada devrait continuer à mener des initiatives multilatérales sur le déplacement forcé et la migration, sachant qu'il accueille en grand nombre des réfugiés réinstallés officiellement
- Le Canada devrait continuellement s'efforcer à être un chef de file parmi ses pairs dans l'amélioration des technologies de production et de transformation d'énergie propre, en tant qu'important extracteur et exportateur de ressources naturelles, et compte tenu de l'importance de ce secteur pour l'économie canadienne.
- Le Canada devrait se servir de sa crédibilité pour appuyer la non-prolifération et le désarmement, en tant qu'État à capacité nucléaire, doté d'une réglementation d'industrie de premier ordre qui a choisi de ne pas développer d'armes nucléaires.
- Le Canada devrait contribuer à un programme mondial pour la nature, la biodiversité et l'intégrité écologique - y compris dans le contexte des sommets et des échéances clés de 2020 en vertu de l'Accord de Paris, des objectifs de développement durable et de la Convention sur la diversité biologique - en s'appuyant sur les leçons tirées du travail avec les peuples autochtones sur la gestion et la conservation.

Le Canada peut aider à **appuyer et à bâtir un ordre international équitable** en :

- Défendant le droit international, en particulier le droit humanitaire, alors que des acteurs étatiques et non étatiques commettent des violations, notamment en attaquant des écoles et des hôpitaux et en refusant l'accès aux travailleurs humanitaires.
- Luttant contre le changement climatique - car les mesures d'atténuation et d'adaptation exigent une coordination et une action sans précédent pour limiter les températures mondiales à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels.
- Modernisant les règles et les institutions du commerce international, car il faut s'attaquer aux réalités du XXI^e siècle telles que le commerce numérique, le règlement des différends et les distorsions du marché associées aux subventions industrielles, aux entreprises publiques et au transfert de technologie.
- Surveillant et en réglementant les technologies de sécurité contentieuses - à mesure que les systèmes d'armes autonomes létales, les outils de surveillance, les armes spatiales et la guerre cybernétique entrent dans le domaine militaire à l'échelle mondiale.
- Appuyant le dialogue international sur les technologies dans la vie publique et économique, sachant que les médias sociaux sont utilisés pour cibler politiquement les citoyens, et que les effectifs sont déplacés du fait de l'automatisation.

Le Canada peut avoir un **impact par l'entremise d'une approche à plus long terme** en :

- Surveillant la fragilité, la sécurité humaine et la résolution rapide des conflits afin d'être conscient de l'instabilité émergente et des conflits potentiels et d'y faire face avant qu'ils ne dégèrent et se transforment en crises.
- Consolidant des institutions et des capacités pour renforcer la gouvernance entre les acteurs étatiques et non étatiques.
- Investissant dans la réduction des risques de catastrophe, pour renforcer la résilience aux changements climatiques et aux autres facteurs de risque.
- Appliquant une optique d'équité intergénérationnelle à tous ses travaux, par exemple en menant et en appuyant l'analyse par âge et par genre et les données ventilées pour améliorer l'impact